Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20260330-342026BOHAL-DE

Département du Morbihan

# Mairie de BOHAL 56140

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers : 15**

| | |
|---|---|
| Présents | : 15 |
| Absents | : 0 |
| Délégation | : 0 |
| Votants | : 15 |

## Séance du 30/03/2026

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Alain de CHABANNES

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BUSSON David, BURBAN Murielle, LE LUEL Rémy, COTARD Jeannette, LE BRETON Bernard, COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, RENAUD Mickaël, BURBAN Nathalie, HAMON Laurence, PHILIPPE Aurélie, BRAUD Jérémy, LE JALLÉ David, GUILLERON Jennifer

ABSENTS excusés :

Date de convocation : 24 mars 2026

M.RENAUD Mickaël est nommé secrétaire de séance

| **342026** | **Correspondant CNAS** |
|---|---|

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la désignation d'un délégué élu au comité national d'action social auprès duquel la collectivité a adhéré à compter du 01 janvier 2007.
Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), est une association loi 1901 à but non lucratif,

Il s'agit d'un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

Monsieur le Maire propose de nommer un délégué élu CNAS et fait appel aux candidatures.
Après vote à bulletin secret, est élu à l'unanimité des membres présents :

- COTARD Jeannette

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 31 mars 2026
Alain de CHABANNES, Maire